



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le **9 DEC. 2022**

ID : 087-218717809-20221207-2022070-DE

2022-070

L'an **DEUX MILLE VINGT DEUX**

**Le 7 décembre**

**Nombre**

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire

**de Conseillers :**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> décembre 2022

**en exercice -23-**

**PRÉSENTS :** Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, M. LAUSERIE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, M. PREUILH, M. FOURNIER, Mme DA SILVA, M. BERGERON, Mme LACOMBE, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BÉNARD.

**présents 20**

**votants 22**

**ABSENTS :** Mme ROCHETEAU, M. HAU, M. FIKRI.

**Pouvoirs :** Mme ROCHETEAU donne pouvoir à Mme FOUCAUD, M. HAU donne pouvoir à M. LAUSERIE.

Madame Marie-Hélène PAGLIONE BISMUTH a été élue secrétaire de séance.

## SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CLUB DE BMX VAL DU TAURION

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le club de BMX Val du Taurion est une association sportive dynamique de la commune qui compte 88 licenciés. L'association souhaite renforcer l'attractivité de son sport et attirer un nouveau public plus féminin.

Plusieurs travaux sont envisagés pour développer leur activité :

- changer le revêtement actuel au niveau des virages : revêtement plus dur
- améliorer et compléter l'éclairage sur toute la piste : éclairage LED
- installer un deuxième WC : accueil du public féminin

Pour mener à bien ses projets, le club a déposé un dossier dans le cadre du programme LEADER du GAL PALOMA pour bénéficier d'une subvention FEADER. Les dirigeants du club ont reçu un retour favorable de leur demande à la condition entre autres que la commune accompagne financièrement ce projet à minima à hauteur de 10% du montant des travaux.

Le plan de financement serait le suivant :

Travaux	Dépenses TTC	Financeurs	Recettes
Virages	50 610,30 €	FEADER	48 656,09 €
Éclairage	19 694,68 €	Commune	7 602,51 €
WC	5 720,16 €	Club BMX	19 766,54 €
Total	76 025,14 €	Total	76 025,14 €

Madame le Maire propose de verser au club de BMX Val du Taurion une subvention exceptionnelle correspondant à 10% d'une dépense subventionnable maximum de 76 025,14 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité**

- **ACCEPTE de verser une subvention exceptionnelle correspondant à 10% d'une dépense subventionnable maximum de 76 025,14 € au club de BMX Val du Taurion.**

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.*

*Pour Copie conforme  
Le Maire,*

Signé par : Claudette ROSSANDER  
Date : 09/12/2022  
Qualité : MAIRE

**Claudette ROSSANDER**